EXPOSITIONS ESTIVALES 2027 – Ancien Abattoir

Fiche de renseignements pour candidatures d'artistes

Date limite de dépôt en Mairie : 15 janvier 2027

1 - Informations sur l'artiste

NOM : Prénom :

Adresse postale :

N° téléphone : Adresse mail :

Site internet / Page Facebook / Blog :

Période choisie * :

2 - Conditions d'accueil de l'exposition

L'Ancien Abattoir situé en centre-ville (place des maisonnettes, au carrefour de l'accès piéton au parking de l'Authie et de la place de l'hôtel de ville) accueille chaque été des expositions artistiques diverses et variées. Cet espace est mis gracieusement à disposition des artistes sous réserve de l'acceptation des conditions suivantes.

Le bâtiment en pierres et briques est composé de deux espaces de 38 et 33 m2 chacun, en enfilade. Il dispose d'un WC, d'un point d'eau, d'un petit local technique, d'une grande terrasse donnant sur un petit espace vert.
Il est équipé de cimaises et d'une vingtaine de grilles d'exposition d'1m X 2m, quelques chaises et tables pourront être mises à disposition si besoin. La visite du lieu est indispensable et se fera sur rendez-vous.
L'accueil des visiteurs durant les permanences d'ouverture au public - de 15h à 18h du mardi au dimanche inclus - et la surveillance des œuvres seront assurés par des jeunes recrutés par la commune en job d'été. Tout autre créneau d'ouverture sera possible mais à la charge de l'artiste. Les ventes se dérouleront directement entre l'artiste et l'acheteur, il n'y aura pas de transaction sans votre présence. Les temps d'échange, d'atelier, d'initiation ou de démonstration sont les bienvenus pour rythmer et animer la période d'exposition. L'artiste devra fournir une attestation d'assurance pour couvrir ses œuvres ou une attestation sur l'honneur qui désengage la responsabilité de la mairie. L'entretien des locaux et le verre de l'amitié lors du vernissage sont pris en charge par la commune. La communication se fait en commun avec l'artiste, la réalisation de l'affiche aussi.

* 2 périodes AU CHOIX sont proposées :

Du samedi 3 juillet au dimanche 1er août inclus (accrochage vendredi 2/07 et décrochage dimanche 1/08)

Du mardi 3 août au dimanche 29 août inclus (accrochage lundi 2/08 et décrochage dimanche 29/08)

3 - Présentation du parcours de l'artiste et de sa démarche créative, descriptif des actions de médiation proposées (des articles de presse ou tout autre document peuvent être fournis)